

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR D'EQUITATION DE HAUTE CORSE

L'an deux mille huit

Et le 18 Janvier à 14 H 30

Les membres du Comité Départemental d'Equitation de Haute Corse se sont réunis au club house des Ecuries de la Chenaie – Lieudit Licciarella à Borgo.

Sur convocation faite par la Présidente du Comité Départemental d'Equitation de Haute Corse.

Madame Corinne HOFFMANN préside la séance en sa qualité de Présidente.

La Présidente dépose sur le bureau et met à disposition des membres :

- la feuille de présence,
- Rappelle l'ordre du jour.

La feuille de présence a été émarginée par chaque membre présent du C.D.E de Haute Corse.

- Membre présents : 3
- Membres excusés : 2
- Membres donnant procuration : 5
- Membres absents : 6
- Le quorum est atteint.

La présidente déclare la séance ouverte.

PREMIERE RESOLUTION :

La présidente fait le point sur la participation des clubs pour le challenge CSO

Ceux-ci sont toujours aussi mobilisés que l'année dernière, mais après une enquête il semble que les licenciés soient en baisse, raisons évoquées le pouvoir d'achat des parents.

Pour cette raison la Présidente propose aux membres présents de ne pas demander aux clubs organisateurs le forfait du règlement challenge.

Cette résolution a été prise mise au vote et approuvé à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

La Présidente a demandé à chacun au préalable de cette réunion, de proposer des idées pour améliorer nos relations avec les clubs

Frédérique SANCHEZ soumet la proposition suivante :

De prendre en charge le règlement de compétition 2008, prospectus reçu dernièrement au prix de 30 euros pour le règlement complet.

Bien sûr pour ceux adhérent au cde2B 2008.

La Présidente précise avec un délai impératif au 10 février pour recevoir une réponse.

Cette résolution est mise au vote et approuvé à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

La Présidente toujours dans l'esprit d'aider les clubs, propose de déterminer, une aide sous forme de lots pour toutes manifestations internes dans toutes disciplines afin de dynamiser la compétition auprès des tous jeunes, ainsi que pour les clubs qui reçoivent des cavaliers avec un handicap.

Frédérique et Corinne ont mis en place une convention pour acceptation.

Dora Ciavaldini trésorière adjointe indique que la trésorerie peut envisager cette aide.

Il sera proposer aux clubs qui désirent ce package : 30 médailles, 15 flots, 10 stylos, 10 diplômes au nom du CDE2B.

Un package par club après acceptation de la convention.

Cette résolution est mise au vote et approuvée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

La Présidente demande au membre une aide forfaitaire pour les organisateurs de Dressage en Haute Corse

Cette discipline doit être soutenue.

Les membres présents ont débattus pour une somme de 150 euros pour chacun des organisateurs.

Cette résolution est mise au vote et approuvé à l'unanimité

CINQUIEME PROPOSITION :

Nous demandons à Frédérique Sanchez un compte rendu sur le projet « Equipe de Pony Games représentant le CDE2B », qui serait une première en Corse.

Damien a expédié une liste de cavaliers mais celle-ci est incomplète, Thierry devrait avoir deux équipes

Mais personne n'a pas encore débuté ni les entraînements, ni la mise en place d'un quelconque calendrier, afin de sélectionner les cavaliers.

Qui plus est Frédérique Sanchez nous indique qu'elle ne pourra pas être présente lors de ces championnats en juillet prochain.

La Présidente demande à Frédérique de mettre sur pied une réunion avant fin Janvier afin de mettre les choses au point.

Nous avons discuté pour les frais occasionnés par cette équipe :

Le CDE2B pourrait prendre en charge : le tapis, culotte, tee shirt, coupe vent, casquette et sweat aux couleurs du CDE2B

Dora préconise que l'on pourrait faire un choix entre tee shirt et sweat.

La Présidente pense qu'il doit y adjoindre une aide financière pour les cavaliers, comme nous le faisons pour les autres disciplines, sans oublier le coach.

Un budget de 2100 euros à 2500 euros serait à provisionner.

N'ayant pas encore de détail sur ce projet, nous ne pouvons pas encore adopter cette résolution.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé, le présent procès verbal, qui a été signé, après lecture par les membres du bureau.

La Secrétaire
Danièle LOVERINI

La Présidente
Corinne HOFFMANN